

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	27	28

Vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
04/02/2020

N° de la délibération
2020-22

L'an 2020, le dix février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la maison des services au public, lieu extraordinaire de ses séances (cf. délibération 2019-48 du 24 juin 2019, courrier adressé à la sous-préfecture et au Procureur le 4 juillet 2019), la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville ne permettant pas d'assurer l'accueil du public pour des raisons de sécurité, des travaux de rénovation de ladite salle ayant été entrepris.

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BILIRIT Jacqueline, BIZIEN Edith, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, GRALL Rozenn, JAFFRÉ Hélène, JEGOU-BRABAN Corinne, KERDRAON Anne-Marie, LE COADIC Sylvie, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, QUILLEROU Marie-Antoinette, QUILTU Catherine, **et MM** : ANTOINE Jean-Marc, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, CADIOU Alain, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUILLEMOT Matthieu, GUYADER Cédric, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé.

Absents avant donné procuration : MME PARIS Sophie à MME KERDRAON Anne – Marie.

Absent(s) : MM LE PENNEC Jean-Yves

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : MME QUILTU Catherine

Motion pour l'abolition des armes nucléaires

Rapporteur : Christian Troadec

Parce que les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde, le 7 juillet 2017, aux nations unies, 122 états ont voté en faveur de l'adoption du traité d'interdiction des armes nucléaires. A l'heure actuelle, la France n'en est pas encore signataire. C'est la raison pour laquelle une campagne de signatures vient d'être lancée par ICAN France, la branche française de la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, qui invite les communes qui le souhaitent à lancer un appel au gouvernement afin qu'il signe et ratifie le traité.

Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace.

Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement.

Par conséquent, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal votent une mention pour soutenir le traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appellent le gouvernement à y adhérer.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 10 février 2020

**Le Maire,
Christian TROADEC**

